

Un centenaire pose la première pierre de l'EHPAD

C'est avec un immense plaisir que le maire, entouré du conseil municipal, et en présence de Laurent Wauquiez, du conseiller général, du délégué territorial à l'Agence régionale de santé, du président de la Communauté de communes Loire Mézenc, des membres du conseil d'administration et des résidents de l'actuelle maison de retraite, lançait officiellement le chantier de l'EHPAD public du Monastier.

La première pierre de l'EHPAD a été posée samedi 22 octobre par M. Rivet, pensionnaire de l'actuelle maison de retraite depuis février 2008 et centenaire depuis le 21 octobre. Cette première pierre symbolise la détermination d'agir avec efficacité face au vieillissement, elle est l'aboutissement d'une volonté de traduire dans la solidarité, la prise en charge des aînés. Ce futur établissement de 70 lits sera destiné à recevoir les aînés souhaitant vieillir paisiblement dans la cité Saint-Chaffre.

D'une superficie globale de 3576 m², le bâtiment sera constitué de 2 niveaux, un rez-de-chaussée et un étage. L'ensemble s'articulera autour d'un pôle de santé : infirmiers, salle de soins et du pôle administratif :

Le rez-de-chaussée sera constitué de quatre ailes. Le pôle logistique : cuisine, buanderie, vestiaires et locaux techniques. Le pôle accueil : bureaux administratifs et médicaux, salles collectives conviviales, restauration, animation autour d'une cheminée. Deux secteurs d'hébergement d'une capacité de 24 lits



(2x12 lits) accueillant les résidents les plus dépendants. L'étage accueillera uniquement des hébergements et des espaces de convivialité, un secteur de 12 chambres sera dédié aux personnes désorientées agrémenté d'un jardin thérapeutique et trois secteurs d'une capacité de 34 lits permettant à long terme une nouvelle sectorisation si nécessaire. Les chambres de 22 m² personnalisables seront toutes dotées d'une salle de bain individuelle avec douche et de larges ouvertures, environ 4 m², permettront aux résidents une bonne lumi-

nosité et la contemplation de la nature environnante.

L'entrée des visiteurs se fera par la rue Henri-Debard, l'entrée du personnel et les diverses livraisons s'effectueront par la route de la Gazeille. Le chantier est confié au groupe Floriot.

On souhaite à M. Rivet, à Mme Lac, la deuxième centenaire du village, et à tous les résidents, de vivre heureux dans leur future maison. Cette cérémonie s'est terminée à la salle des fêtes pour partager le verre de l'amitié autour d'un buffet.